

LETTRE *d'Info*

DE LA MAIRIE DES CONTAMINES-MONTJOIE

avril 2024



Sommaire

MOT DU MAIRE *p3*

MAIRIE *p4*

- 4 - NOUVELLES ARRIVÉES
- 4 - RENFORTS SAISONNIERS
- 5 - LE BUDGET PARTICIPATIF

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE *p6*

- 6 - OPÉRATION « RÉCRÉALIVRES »
- 6 - CHASSE AUX OEUFS

VIE SOCIALE *p6*

- 6 - LE CCAS

ÉVÈNEMENTS *p7*

- 7 - COURSE DU CONSEIL MUNICIPAL
- 7 - CHAMPIONNATS DE FRANCE DU PARA SKI ADAPTÉ

CULTURE *p8*

- 8 - ATELIERS NUMÉRIQUES
- 8 - MUSIQUE POUR TOUS
- 9 - LA MÉDIATHÈQUE

PATRIMOINE *p9*

- 9 - EGLISE DE LA TRINITÉ

CADRE DE VIE *p10*

- 10 - ESPACE DE CO-WORKING DU CHOZA
- 10 - SANTÉ ET SÉCURITÉ
- 10 - GROUPE DE TRAVAIL CITOYENS

PORTRAIT D'ASSO *p11*

- 11 - JOLY JUMPERS

AMÉNAGEMENTS *p12*

- 12 - CENTRE VILLAGE
- 13 - TRAVERSÉE DU CENTRE VILLAGE
- 13 - PARVIS DE L'ÉGLISE ET DE LA PLACE
- 13 - CHALET MULTISPORT ET TÉLÉCORDE AU PRAZ
- 14 - ESPACE LOISIRS DES LOYERS
- 14 - VOIE VERTE
- 15 - PARKING DE NOTRE-DAME DE LA GORGE
- 15 - PROGRAMME « REFUGE DES CASCADES »
- 15 - REPRISE DES VOIRIES
- 16 - TRAVERSÉE DE TRESSE
- 16 - CARREFOUR PLAN DU MOULIN - RD902
- 16 - SÉCURISATION DES CAPTAGES D'EAU
- 17 - RÉSEAU DE CHALEUR
- 17 - L'HYDROÉLECTRICITÉ DU HAUT BONNANT
- 17 - DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

ENVIRONNEMENT *p18*

- 18 - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
- 19 - ACTUALITÉ RANDONNÉE

ÉTAT CIVIL *p19*

Directrice de la publication : Elisabeth MOLLARD
Comité de rédaction : la Commission communication

Mise en page : Robin DUBREUCQ

Impression : 1ère TRACE 

Crédits photos : Mairie et Office de Tourisme des Contamines (EPIC)

Photo couverture : vue de printemps sur la Penaz / EPIC

Edition avril 2024

Distribution par voie postale et en mairie.

Envoi digital et mise à disposition en ligne sur www.mairie-lescontamines.com

Tirage en 650 exemplaires

mot du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

Il y a tout juste un an, un terrible drame touchait notre village : l'avalanche d'Armancette. Nous avons tous une grande pensée pour les familles des victimes et nos amis montagnards disparus.

Cette année encore, la saison d'hiver aux Contamines, malgré un manque de neige flagrant au village, s'est très bien déroulée.

Le domaine skiable a, pour la seconde année consécutive, battu son record de fréquentation du fait d'un très bon travail réalisé sur le terrain par les équipes. Notons également qu'une situation géographique privilégiée par rapport à nos voisins nous assure un très bon enneigement.

Cette belle fréquentation n'est pas, vous vous en doutez, sans créer quelques problèmes de fonctionnement, parking, attente aux remontées mécaniques, en particulier pour atteindre l'Étape. Nous sommes tous bien conscients de cela et essayons de nous adapter au mieux à ces situations exceptionnelles.

La saison d'hiver terminée, il est temps maintenant de lancer les chantiers d'aménagement et de sécurisation de notre village que nous vous avons présentés à l'occasion des vœux de la municipalité.

Nous allons entrer dans une période importante de travaux structurants sur le territoire de la commune.

Cela commence par la sécurisation de la traversée de Tresse, puis celle de la patte d'oie sous la forêt de Tresse et enfin l'aménagement du parvis de l'église.

Ces différents chantiers vont assurément générer des désagréments malheureusement inévitables pour nos déplacements. Sachez que nous ferons tout ce que nous pourrons pour minimiser ces impacts.

Les beaux jours sont là, je vous souhaite à toutes et à tous un très beau printemps.



François **BARBIER**
Maire des *CONTAMINES-MONTJOIE*



Mairie

Rédaction : Elisabeth MOLLARD et Service communication de la mairie

NOUVELLES ARRIVÉES DANS NOS ÉQUIPES

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

ACCUEILLEN DE NOUVELLES FORCES VIVES

Nous sommes heureux de compter parmi nous **Robin Dubreucq**, notre nouveau **référént communication**. Son rêve était de lier carrière professionnelle et nouveau projet de vie en montagne. Rapide en apprentissage et très autonome, c'est à lui que nous devons cette lettre d'avril.

Nous avons également le plaisir d'accueillir **Delphine Bouvet**, en tant qu'**assistante administrative auprès de la Direction des Services Techniques (DST)**, **Sillia Gut**, **assistante administrative du service eau et assainissement**.

Enfin, notons l'arrivée de **Flavie Noël** au poste d'**agent d'accueil**, ce qui permettra la mise en place d'un service « Population »

Ces trois dernières embauches vont grandement faciliter le service auprès des administrés.

APPROFONDIR LES SUJETS

RÉSILIENCE ET DURABILITÉ

Autre arrivée au sein des équipes de la commune : Joséphine Madec, étudiante en MASTER Aménagement et Développement Durable des Territoires, nous rejoint pour un stage de cinq mois autour de son sujet d'étude : la co-construction d'un **plan d'action pour un « village durable et désirable »**.

Elle aura l'occasion d'organiser de nombreux entretiens de consultation auprès des habitants et des professionnels du village. Nous vous remercions d'avance de lui réserver le meilleur accueil si elle vous sollicite.

Si le sujet vous intéresse et que vous souhaitez rencontrer Joséphine, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie ou par mail à accueil@mairie-lescontamines.com.

LES SAISONNIERS PRÊTENT MAIN FORTE

ESPACES VERTS, SENTIERS DE MONTAGNE ET EQUIPES TECHNIQUES, LES RENFORTS ARRIVENT

Dans les mois à venir, pas moins de **11 saisonniers viendront renforcer les équipes municipales**.

Quatre renforts, pour la plupart déjà présents l'an passé et heureux de renouveler l'expérience, seront assignés à la gestion et à l'entretien des sentiers de montagne sur le territoire de la commune, et ce à compter du 1^{er} mai et pour une durée de 6 mois.

Une autre recrue viendra en appui des équipes techniques sur un poste polyvalent de juin à septembre.

Un renfort supplémentaire sera dédié aux relevés des compteurs d'eau sur la période juillet-août.

Enfin, quatre personnes, engagées pour une durée de 6 mois, travailleront à l'entretien des espaces verts. Elles seront aidées par une cinquième ressource recrutée, elle, pour la simple haute saison d'été.

La mairie est toujours en recherche de deux personnes, une pour ce poste de 2 mois et l'autre pour l'un des contrats espaces verts de 6 mois. N'hésitez à partager l'information !

Les candidatures peuvent être envoyées à recrutement@mairie-lescontamines.com.





Budget participatif

J'ai une idée pour mon village !

Le budget participatif : qu'est-ce que c'est ?

Pour la première fois en 2024, **la ville des Contamines met en place son budget participatif !** Un **budget alloué par la commune pour financer des projets, proposés par les habitants puis votés par eux**, pour améliorer leur cadre de vie !

Tous les habitants des Contamines de plus de 18 ans **peuvent proposer leurs idées**, à titre individuel comme collectif.

Seules consignes : **les projets proposés doivent servir l'intérêt général** et entrer dans le cadre des compétences communales, sans entraîner l'acquisition d'un terrain ou d'un local.

Pour cette première édition du Budget participatif des Contamines, **l'enveloppe prévue pour financer les projets élus est de :**

18 000 €

Le calendrier de cette 1^{ère} édition :

du 15 mai au 30 juin



J'ai une idée pour les Contas, je dépose mon projet !

Une **plateforme en ligne**, spécialement créée, vous permettra de partager votre ou vos idées simplement et en quelques clics. Un **formulaire** vous permettra de décrire en détail votre projet.

du 1^{er} au 15 juillet



Le Comité citoyen et les équipes techniques étudient la faisabilité des projets

Chaque projet est étudié par le « **Comité Citoyen** » (composé de 3 citoyens volontaires, 2 élus et 2 agents municipaux) et par les **services techniques municipaux** pour **vérifier leur recevabilité**.

du 21 juillet au 10 septembre



Vous votez pour vos projets préférés

Chaque **habitant** des Contamines pourra voter, sur la même plateforme **en ligne**, pour ses **2 projets préférés**. Les résultats seront annoncés lors de la Journée des Associations, le 14 septembre 2024.

fin 2024 et 2025



La commune met en œuvre les projets élus

Les projets seront retenus par ordre des votes, jusqu'à épuisement de l'enveloppe de 18 000 €. Ils seront intégrés dans le budget investissement de la commune. Et la municipalité **s'engage à lancer leurs réalisations entre le 4^e trimestre 2024 et 2025**.

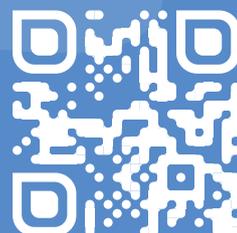
Phase 1 : Comment déposer vos projets ?

C'est très simple !

Il vous suffit de **scanner le Qr code** ci-contre **ou de suivre le lien** ci-dessous pour accéder à la **plateforme spécialement créée**. En créant votre compte, vous pourrez en quelques clics remplir le **formulaire en ligne** qui vous permettra de **présenter en détail votre projet**. Vous pourrez retrouver et modifier votre dossier en ligne jusqu'à la date limite de dépôt.



<https://lescontamines.jevoteleprojet.fr>





VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Rédaction : Estelle TUAZ-TORCHON

OPÉRATION « RÉCRÉALIVRES »

LE RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRE DU PÉRISCOLAIRE À LA MÉDIATHÈQUE

Depuis la rentrée des vacances de printemps, l'activité «Récréativres» est proposée les mardis aux enfants du périscolaire. Chaque semaine, les animatrices de la vie scolaire, Marie et Corinne, accompagnent un groupe d'enfants à la médiathèque. Valéri, narratrice hors pair, fait ressortir des livres la magie des mots en contant des histoires captivantes. Mais c'est aussi un temps d'échange, de prêt d'ouvrages ou de jeux.



CHASSE AUX OEUFS



LE PÉRISCOLAIRE FÊTE PÂQUES

Malgré le vent, des cloches se sont posées à l'école Alexis Bouvard en laissant derrière elles une multitude de petits œufs colorés... Munis de leur paniers confectionnés spécialement pour l'occasion, les enfants du périscolaire se sont élancés en équipe pour une chasse aux œufs. Et la récolte fut bonne ! Miam !

VIE SOCIALE

Rédaction : Marielle MERMOUD

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

AU PROGRAMME DU CCAS

Le CCAS, Centre communal d'action sociale est en mesure de recevoir (en toute discrétion) tout administré qui aurait besoin : d'accompagnement pour l'élaboration d'un dossier, de conseil, de soutien, d'une aide financière ponctuelle lors d'une épreuve de la vie. Il organise également pour nos aînés le repas de Noël, la sortie annuelle, les vendredis après-midi jeux, qui permettent à nos fervents joueurs de se retrouver et de partager un bon moment... et les Coutères, goûters et temps de convivialité réguliers qui évoluent cette année en proposant un thème à chaque nouvelle édition : contes, chants, musique, visionnage de films ou photos... Le prochain Coutère aura lieu le dimanche 2 juin.

La sortie de l'année sera, elle, organisée le 25 juin et nous fera prendre de la hauteur, à la recherche de cristaux.

Vous pouvez contacter le CCAS par téléphone au 06 89 67 42 57 ou par mail à ccas@mairie-lescontamines.com



ÉVÈNEMENTS

Rédaction : Elisabeth MOLLARD et Estelle de MALMAZET

COURSE DU CONSEIL MUNICIPAL 2024

COURSE PLUVIEUSE, COURSE HEUREUSE

C'est sous la pluie que s'est déroulée le mercredi 3 avril dernier la traditionnelle Course du Conseil Municipal. Déjà déplacée pour des raisons météorologiques, cette édition bien humide a connu un véritable succès et alors que les spectateurs se réfugiaient sous les parapluies, **70 participants** se sont retrouvés pour les plus grands (années 2013-2018) sur le stade François Bonlieu et pour les plus petits (années 2019-2020) sur la piste des Foyères.

En fin de journée, ce fut la remise des prix à l'Espace Animation et chacun a reçu sa coupe pour les 3 premiers de chaque catégorie et son paquet « surprise » **Un bel événement dans la vie de notre communauté et qui perdure au fil des années avec toujours le même engouement.**

Un grand merci aux 17 partenaires qui ont répondu présents pour la dotation de cette course, à l'ESF qui compte tenu des conditions de neige n'a pas ménagé ses efforts pour que cette édition ait lieu, et à la SECMH qui a laissé le stade à disposition et a ouvert le télésiège des Foyères spécialement pour le temps de la course.

Nous vous donnons rendez-vous la saison prochaine en espérant que les conditions seront cette fois optimales pour nos jeunes coureurs et leurs familles.



CHAMPIONNATS DE FRANCE DU PARA SKI ADAPTÉ

ENTHOUSIASME PARTAGÉ POUR LE PARA SKI ADAPTÉ

Le Championnat de France Para Ski Adapté a récemment fait son retour aux Contamines du 21 au 23 mars derniers.

Organisé par la station et le Comité départemental Sport Adapté Haute-Savoie, cet événement attendu a été l'occasion pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique de se dépasser.

Les épreuves en ski alpin ont eu lieu sur le stade François Bonlieu, la piste de Montjoie et le baby du Signal. Malgré les conditions d'enneigement, les épreuves de ski nordique ont été maintenues avec succès grâce à l'implication et la réactivité de la SECMH qui a proposé une boucle nordique au Signal.

Avec la participation de **150 sportifs**, dont des médaillés mondiaux et européens tels que Yann Guebey et Thomas Girard, ainsi que la présence de plus de **60 bénévoles par jour**, cet événement a véritablement marqué les esprits.

La championne de France en titre, Vinka Rougeron, récemment blessée, n'a malheureusement pas pu participer à cette édition à domicile. La tenue simultanée de la Coupe d'Europe Virtus Open Alpine Ski a également ajouté une dimension internationale, renforçant les liens entre les différentes communautés sportives.

Cette rencontre a été une occasion précieuse pour les participants de partager leurs expériences et techniques, favorisant ainsi la compréhension et le respect mutuel entre les cultures. Cet événement a été une réussite tant sur le plan de l'organisation que sur celui de la **promotion de valeurs d'inclusion et de solidarité à travers le sport.**





CULTURE

Rédaction : Michel BELIN

ATELIERS NUMÉRIQUES

UN GRAND SUCCÈS POUR LES 10 PREMIERS ATELIERS

La série des 10 ateliers numériques prévus a pris fin. Et ces 10 séances de 2h30, organisées les mercredis matin dans la grande salle de l'Espace Animation, sans aucune participation financière demandée aux participants, ont engendré **un haut niveau de satisfaction des participants**.

Une nouvelle phase a alors été proposée.

Le Conseil Départemental de Haute-Savoie (plus précisément la Conférence des Financeurs CFPA 74) a décidé de nous accompagner à nouveau, en co-finançant ces ateliers avec le CCAS.

Cette seconde vague devrait permettre d'inscrire de nouveaux participants, n'ayant pas eu de place pour la première vague d'ateliers, et d'approfondir certains sujets. La même intervenante animera cette nouvelle série, mettant à disposition 6 ordinateurs portables, qui viennent compléter les 4 tablettes acquises et mises à disposition par la commune pour ce projet.

Ces nouveaux ateliers seront programmés **à partir du début septembre 2024**, avec une fréquence d'environ une séance toutes les trois semaines, en excluant les vacances scolaires.

Les inscriptions pour cette deuxième vague d'ateliers (toujours gratuits) sont ouvertes dès maintenant auprès du Centre communale d'action sociale (CCAS). Parlez-en autour de vous !

Pour toute demande, le CCAS est joignable au 06 89 67 42 57 ou par mail à ccas@mairie-lescontamines.com



Séance studieuse des Ateliers Numériques pour séniors, dans la salle principale de l'Espace Animation.

MUSIQUE POUR TOUS

UN PIANO À VOTRE DISPOSITION

Vous êtes musicien et vous n'avez pas d'instrument chez vous ?

Nous vous rappelons qu'un piano (piano droit, marque Gaveau) est mis à disposition du public, à l'Espace Animation, sur la scène de la grande salle.

Pour l'utiliser, c'est très simple :

- vous prenez contact avec Florence GRANDMAISON, qui gère l'Espace Animation ;
- vous signez une charte de bonne utilisation de l'instrument ;
- et vous avez la possibilité de venir jouer aux horaires d'ouverture de l'Espace, sous réserve de compatibilité avec d'autres activités dans ce même lieu.

Et c'est gratuit !

N'hésitez pas à mettre en valeur vos talents musicaux et ceux de vos proches.

LA MÉDIATHÈQUE

LA CULTURE VOUS Y ATTEND

La médiathèque garde son régime de croisière, avec une ouverture au public de **16,5 heures par semaine, en période scolaire, mais aussi pendant les vacances**. Valéri et Florence ont le plaisir de vous accueillir et de créer des animations et ateliers pour vos enfants.

N'hésitez pas à renouveler votre adhésion annuelle et à consulter et emprunter des ouvrages.

Vous pouvez faire des propositions d'acquisition de nouveaux ouvrages.

Nous vous rappelons que 4 tablettes numériques sont à la disposition des usagers de la médiathèque, pour consultation de documents et services en ligne.

Quelques liens utiles :



<https://lescontamines.bibenligne.fr/>

www.savoie-biblio.fr/e-medias.aspx

<https://portal.mediatheque-numerique.com>

MAIRIE
LES CONTAMINES
MONTJOIE

La médiathèque

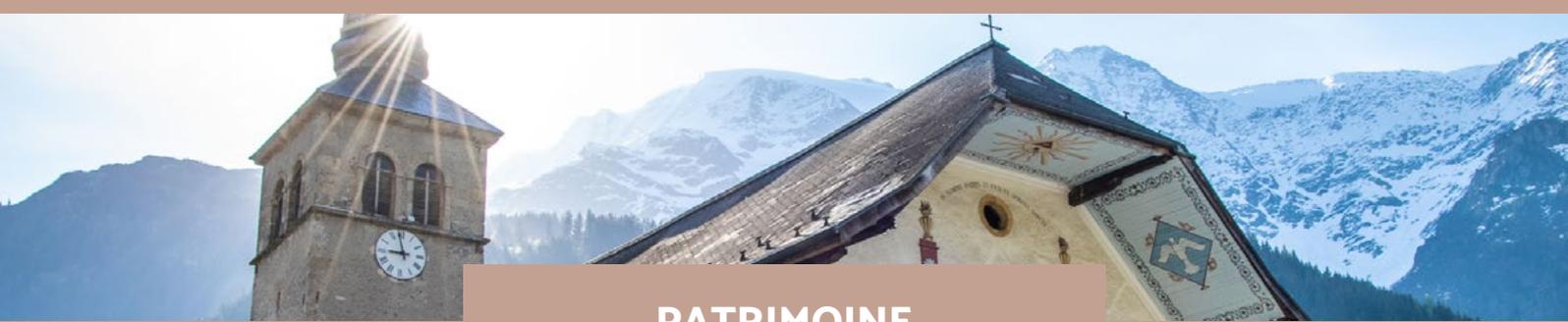


HORAIRES

Mardi, jeudi et vendredi
16h - 18h30

Mercredi et samedi
10h - 12h / 16h - 18h30

Fermée dimanche et lundi
Fermée les jours fériés



PATRIMOINE

Rédaction : Michel BELIN

ÉGLISE DE LA TRINITÉ

UN POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX EN COURS



Les travaux d'assainissement des murs de l'église de la Sainte Trinité : réalisation d'un drain continu avec raccordement au réseau des eaux pluviales et finition par une "calade" réalisée avec galets et mortier à la chaux.

Les travaux sur le bâtiment de l'église de la TRINITE ont repris ce printemps, après une trêve hivernale. La base des murs a fait l'objet d'une extraction des sels minéraux qui s'étaient concentrés au cours des années, phénomène lié aux remontées capillaires. Un drain a été posé sur l'intégralité du pourtour du bâtiment, avec raccordement au réseau d'écoulement des eaux pluviales. Une calade termine le travail (voir photo ci-contre). Sur la façade principale, l'encadrement de la porte principale a été repris, en tuf, et l'enduit a été finalisé. Ces travaux vont être terminés avant l'été 2024.

Et l'extension du parvis prendra le relais. Vous pouvez trouver des précisions sur ce projet dans le chapitre "Aménagements".

A ce titre, l'église restera accessible par les deux portes latérales pendant ces travaux, mais nous avons dû ajourner tout concert à la TRINITE. Merci d'accepter ce désagrément passager.

Pour co-financer l'ensemble des travaux, nous rappelons qu'un appel aux dons est en cours depuis l'été 2022, via une souscription à la Fondation du Patrimoine :



www.fondation-patrimoine.org/79560

A ce jour, la somme recueillie atteint 58.085 €. La souscription reste ouverte pendant toute la durée des travaux. Elle donne accès à une défiscalisation de 66% pour les particuliers payant un impôt sur le revenu. Nous tenons à remercier chaque donateur pour sa participation et son engagement au service de la sauvegarde d'un patrimoine commun.



CADRE DE VIE

Rédaction : Michel BELIN et Elisabeth MOLLARD

ESPACE DE CO-WORKING DU CHOZA

UN PACK « RÉVISION DES EXAMENS » AU CHOZA

Vos enfants révisent un examen ou un concours ?

Ils peuvent le faire aux Contamines, dans de très bonnes conditions. Nous proposons à nouveau un **“pack révision”, avec un accès privilégié au CHOZA**. Nous offrons la possibilité de travailler tous les jours au CHOZA, de 9h00 à 19h00, du 6 mai au 30 juin 2024, soit une cinquantaine de jours, pour le tarif très attractif de 50 € TTC.

Renseignements, inscription et badge à prendre auprès de l'Office de Tourisme.

Nous souhaitons une belle réussite à toutes les candidates et tous les candidats !

SANTÉ ET SÉCURITÉ

FORMATION À L'UTILISATION DES DÉFIBRILATEURS (DAE)

Vous l'avez sûrement remarqué, une **dizaine de défibrillateurs** a été installée dans des endroits publics du territoire. En cas d'accident cardiaque, il peut être décisif de savoir utiliser efficacement ces appareils.

Cela peut sauver une vie.

La commune organisera prochainement des séances de formation à l'utilisation des DAE, avec l'aide de professionnels et espère voir vos inscriptions nombreuses.

Quelques infos

disponibles sur internet :



<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/dae>
<https://en.wikipedia.org/wiki/Defibrillation>



GROUPES DE TRAVAIL CITOYENS

L'OFFICE DE TOURISME VOUS DONNE LA PAROLE

Dès ce printemps et tout au long de l'année, différents groupes de travail seront organisés par l'office de tourisme. Les objectifs de ces rencontres sont d'échanger avec les équipes de l'office, de proposer des idées et des projets autour de thématiques, de participer à la vie du village ou de soutenir des actions en cours ou à venir.

Différents groupes thématiques ont été créés : « **Vie de station et qualité** » pour les questions concernant la programmation des événements et animations, et l'accueil clientèle. La groupe « **Communication et promotion** » traitera des sujets de promotion de la station, des supports digitaux ou encore des ambassadeurs du village. Le groupe « **Transition écologique et accessibilité** » permettra d'échanger autour des thématiques d'éco-responsabilité, et d'accessibilité et handicap. Enfin, le groupe « **Commerces et services** » concernera les équipements, commerces et services de la station.

Ces groupes sont ouverts aux socio-professionnels de la station ainsi qu'à toutes personnes souhaitant s'investir dans cette démarche participative.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas prendre contact avec l'office de tourisme.

Portrait d'Asso

JOLY JUMPERS : 20 ANS DE PARAPENTE AUX CONTAS ET LE REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR !

Créé en 2005 par une poignée de contaminards, le club des Joly Jumpers est le club local de parapente.

A l'origine, les passionnés de vol libre des Contamines-Montjoie ont impulsé la création du club afin de conventionner, avec les propriétaires de terrain, la possibilité d'utiliser leurs biens pour permettre les décollages et atterrissages des parapentistes.

Cela a permis de rendre plusieurs sites, offrant un panorama exceptionnel sur le Val Montjoie et les différents massifs qui l'entourent, officiellement reconnus par la FFVL (Fédération Française de Vol Libre).

Depuis sa création, le club a connu quatre présidents, Ludovic Callamard, Julien Dulondel, puis Nicolas Dubuc, qui a laissé sa place au président actuel, Pierre Verborg.

Depuis 2005, les Joly Jumpers ont toujours collaboré main dans la main avec les écoles de parapente locales telles Cimes et Ciel, dirigé par Bertrand Doligez, et, plus récemment, Itiner'Air, dirigé par Julien Serré.

Au fil des années, de nouvelles formes de pratique ont vu le jour avec le parapente de distance, plus communément appelé le cross, ou le parapente acrobatique, qui consiste à réaliser des figures dans les airs. Dans cette dernière discipline, un contaminard des Joly Jumpers, Gaëtan Doligez, s'est démarqué et a pu représenter les Contamines-Montjoie sur le circuit mondial pendant plus de 10 ans.

De quoi inspirer bon nombre de locaux et faire passer le club de 15 adhérents en 2005 à 51 aujourd'hui, dont 36 contaminards.

Depuis plusieurs années, le club a investi dans la formation et permis à plus de la moitié des membres d'obtenir différents brevets de pilote.

En 2024, les Joly Jumpers s'orientent vers de nouveaux projets !

Une section compétition a été créée et permet à 5 parapentistes du club de faire rayonner notre commune, notamment dans les compétitions de distance.

L'autre objectif majeur de cette année 2024 est l'ouverture d'une section « jeunes » qui permet aux 12-18 ans de s'initier à la pratique du parapente, en étant encadrés par des moniteurs agréés FFVL, en partenariat avec l'école Itiner'Air.

Deux sessions réservées à la jeunesse sont prévues cette année : l'une dès ce printemps et la seconde à l'automne. Pour tout savoir et s'inscrire, n'hésitez pas à scanner le Qr code ci-dessous.

Cette formation s'articulera autour de deux axes : la théorie et la pratique. Une première phase de sensibilisation aux principes théoriques de l'aérologie, à la réglementation aéronautique, à la sécurité en vol et à l'acclimatation avec le matériel, évoluera vers les premiers vols en tandem. Et les plus avancés pourront profiter des premiers vols en autonomie guidés par radio.

L'objectif final est le passage du brevet de pilote initial, porte d'entrée vers l'autonomie et la compétition.

Chaque année, l'escadrille des Joly Jumpers se donne rendez-vous pour décorer le ciel de leurs tissus colorés en proposant une démonstration de vol pour la Fête du Village qui aura lieu cette année le dimanche 28 juillet 2024.

De quoi mettre en lumière le dynamisme de ce club qui fêtera ses 20 ans d'existence l'année prochaine.

En ouvrant ses portes à la génération de demain. Les Joly Jumpers ont encore un bel avenir devant eux !

Le Bureau Joly Jumpers





AMÉNAGEMENTS

Rédaction : Michel BOUVARD et Vanessa TANI

Tous les projets avancent !

Les contraintes administratives que nous devons respecter et les aléas nous invitent parfois à la patience, mais **l'ensemble des projets prévus par la commune sont sur les rails**. Pour beaucoup, les travaux vont se concentrer sur la deuxième moitié de l'année 2024 et, plus encore, sur l'année 2025.

Si nous sommes conscients que certains de ces travaux vont entraîner une gêne importante, **nous gardons la conviction que ces projets vont embellir notre village et notre Val Montjoie, pour nous offrir encore plus de plaisir à vivre dans ces lieux privilégiés.**

Faisons le point sur ces différentes opérations.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLAGE

ÇA SE PRÉCISE !

Une réunion publique a été organisée le 7 février dernier avec les partenaires du projet. Et de très nombreux résidents y ont participé. Au début de ce mois d'avril, nous avons publié une brochure présentant en détail le futur aménagement du Centre village.

Depuis la signature du traité de concession, nous avons des réunions régulières avec Eiffage Immobilier, Mont-Blanc Collection et Brière Architectes. L'objectif demeure de déposer le permis de construire avant la fin du mois de mai, comme prévu au planning, pour une instruction qui durera 5 mois.

Le démarrage des travaux est prévu à la sortie de l'hiver 2024-25.



AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU CENTRE VILLAGE

Cet aménagement est prévu pour 2025, concomitamment avec l'aménagement du Centre village.

Pour rappel, il a pour but de **réduire l'espace dédié aux voitures et de le redonner aux piétons**.

La maîtrise d'œuvre est confiée à Infraroute, qui doit finaliser les études cette année. Il faut aussi gérer l'interface avec le futur aménagement du Centre village et l'impact sur les différents réseaux, électricité, fibre, eau potable, eaux pluviales et eaux usées.

AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE L'ÉGLISE ET DE LA PLACE EN CONTREBAS

LES TRAVAUX DÉBUTERONT

DÈS LE MOIS DE JUIN

Pour ce projet d'agrandissement du parvis, de végétalisation du secteur et d'élargissement des escaliers, **toutes les études sont aujourd'hui terminées**, y compris sur les aspects géotechniques.

L'appel d'offres pour les travaux a été lancé en avril. La consultation est en cours. Le chantier devrait débuter, au plus tôt, mi-juin 2024, au plus tard, début septembre.

La maîtrise d'œuvre est confiée à Infraroute et Atelier Paysages.

UN CHALET MULTISPORT ET UN TÉLÉCORDE AU PRAZ

AMÉLIORER L'ACCUEIL DE LA ZONE MULTISPORT DU PRAZ

A la suite de la vente de la ferme communale du Praz, le foot et le saut à ski n'avaient plus de local de stockage et de change. La création d'un chalet multisport dans cet espace permettra à nos jeunes sportifs de se changer dans de bonnes conditions.

Un télécorde est aussi prévu le long des tremplins de saut pour faciliter la pratique de ce sport historique aux Contamines, qui, dans un contexte de réchauffement climatique, voit son utilisation estivale augmenter en remplacement de l'alternative «ski sur glacier».

Ces deux projets ont séduit le Conseil départemental de Haute-Savoie qui a alloué une subvention de 258 000 € pour soutenir l'accès au sport.

La construction du chalet sera faite avec du bois local coupé aux Contamines Montjoie. Cette volonté de circuit court nous permet de solliciter la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour obtenir des subventions « constructions en bois local ».

La déclaration préalable de travaux et le permis de construire seront déposés en 2024, pour un début de travaux espéré en 2025.



AMÉNAGEMENT DU PARKING DE NOTRE-DAME DE LA GORGE

DÉBUT DE TRAVAUX ESPÉRÉS EN SEPTEMBRE

Ce parking prendra en 2024 sa forme définitive avec un aménagement des allées et places de stationnement pour le rendre moins minéral et plus verdoyant avec, au centre du parking, les Dômes Nature, gérés par Asters. Il est à noter que l'aménagement est actuellement retardé par des démarches de conformité administrative. Nous espérons que les travaux pourront commencer dès septembre.

L'OPTION D'ACHAT A ÉTÉ EXERCÉE

La patinoire ayant donné satisfaction cet hiver, **nous avons exercé l'option d'achat** qui était prévue au contrat. Le groupe froid restera en location pour la saison hivernale, de même que la surfaceuse. **L'objectif d'économie d'électricité de 50% qui était attendu l'hiver dernier a été atteint.** Notons aussi que le temps de montage et démontage est considérablement inférieur à ce qu'il était avec l'ancienne patinoire (de 3 semaines à... 2 jours), ce qui représente une autre économie substantielle. Malgré sa taille réduite de moitié (800 m² au lieu de 1600 m²) la fréquentation n'a pas diminué.

L'appel d'offres a été émis pour le réaménagement total de l'aire de loisirs, destinée à la jeune population du village, avec un skate-park, un mur d'escalade, des allées et espaces verts. Malheureusement une des offres (pour le terrassement) est d'un prix que nous avons jugé excessif, et une nouvelle consultation va être lancée. Cela retardera le démarrage des travaux à, probablement, septembre. La maîtrise d'œuvre sera assurée par ADP – concepteur de paysages.



démontage et stockage du revêtement de la nouvelle patinoire

Nous venons de signer une convention avec le CAUE, qui nous a assisté pour le projet du Centre village et qui nous assistera également pour la réalisation d'un toit au-dessus de la patinoire et pour la réalisation d'une passerelle reliant les deux rives du Bonnant au niveau du bâtiment UCPA. La mise en place du toit suppose une modification du PLU puisque celui-ci n'autorise pas actuellement la construction d'un toit de plus de 500m² – nous le souhaitons de la taille de la patinoire. Ces deux nouvelles réalisations interviendront au mieux fin 2025, plus probablement en 2026.



VOIE VERTE LE LONG DU BONNANT

PRIORITÉ À LA MOBILITÉ DOUCE

Cette voie verte, depuis le Plan du Moulin jusqu'à Notre-Dame de la Gorge, était une des **préconisations du schéma directeur des mobilités douces établi en 2022**, que nous souhaitons mettre en œuvre. Sa réalisation nécessite d'établir préalablement dans le PLU un Emplacement Réservé (ER) sur tout son trajet. **L'aménagement de la voie verte se fera en 3 étapes** : cette année le fond de vallée, du pont des Moranches à Notre-Dame de la Gorge ; l'année prochaine la partie centrale entre le pont des Moranches et le pont des Cruveys (y compris le chemin entre la patinoire et le Centre village) ; en 2026 la partie avale entre le pont des Cruveys et le Plan du Moulin, qui implique la traversée de plusieurs nants. A terme, cette voie verte sera reliée aux hameaux en rive droite et en rive gauche, ce qui en fera **l'artère piétonne et cycliste, de notre vallée.** La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'étude ABEST.

CONSTRUCTION DU PROGRAMME « REFUGE DES CASCADES »

UN PROJET DE L'ANCIENNE MANDATURE **QUI DÉBUTE**



Comme vous avez sans doute pu le constater, la construction du programme immobilier « Refuge des Cascades » (sur la parcelle située directement au nord de la mairie), un projet porté par un promoteur privé, a commencé. Le permis de construire avait été octroyé en 2020, par la mandature précédente. Mais le chantier avait été retardé d'environ 4 ans du fait du dépôt de recours par les riverains. Recours qui ont depuis tous été rejetés.

REPRISE DES VOIRIES

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CIRCULATION SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

La collectivité a décidé de remettre en état la majeure partie des voiries de la commune. Et **les travaux reprendront ce printemps.**

Une première tranche de reprise des enrobés se déroulera :

- dès la mi-mai, sur la route du Plan du Moulin, entre les hameaux de la Revenaz et de la Berfière ;
- en juin sur le Chemin de la côte d'Auran et avec un confortement sur la route de la Frasse.

Plusieurs autres secteurs seront réalisés en septembre 2024, incluant notamment la reprise de la Route du Plan du Moulin entre le hameau de la Berfière et le chalet du CAF.

D'autres réflexions sont menées et des études approfondies conduites pour la reprise de la voirie et des réseaux du Nivorin d'En Bas ou au niveau du Hameau du Lay.

Enfin, pour garantir la sécurité des piétons le long de la route départementale 902, un trottoir d'1,5 m sera créé entre le pont d'Armancette et le hameau du Lay.

Ces projets ont fait l'objet de demandes de financements auprès du Conseil départemental de Haute-Savoie.



AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE TRESSE

2 CHANTIERS EN 1

LES TRAVAUX SONT LANCÉS

Les travaux de sécurisation de la traversée du hameau, attendus de longue date par les habitants, ont enfin commencé en cette fin de mois d'avril !

Le projet regroupe deux chantiers en un : **la sécurisation du carrefour** donc, et **l'enfouissement des réseaux secs**.

L'objectif principal est de réduire la vitesse de circulation et de permettre aux habitants et randonneurs de traverser en toute sécurité la route départementale.

Le chantier prévoit la **création d'un plateau franchissable surélevé**, incluant passage piétons, pistes cyclables et réduction de la voirie principale, ainsi que l'aménagement de l'éclairage public et la suppression des lignes basse tension.

Les entreprises Mariaz Frères, Colas, Gramari, Infraroute et le Syane ont été mandatées sur ces travaux qui reçoivent le soutien financier du Conseil départemental de Haute-Savoie.

Un impact sur la circulation est à prévoir pendant la durée des travaux. Une circulation alternée sera mise en place sur la Route de Saint-Gervais. Le Chemin du Quy sera fermé à la circulation. Une déviation dans les deux sens permettra alors l'accès au Hameau du Quy par le Chemin des Glières.



AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA JONCTION DE LA ROUTE DU PLAN DU MOULIN AVEC LA RD902

FLUIDITÉ ET SÉCURITÉ

Cet aménagement a pour objectif principal de réduire la circulation en Centre village, en détournant les véhicules qui veulent se rendre directement aux remontées mécaniques, au parc de loisirs ou au fond du vallon de la Gorge. Il permettra aussi aux automobilistes revenant par la route du Plan du Moulin d'avoir la priorité en regagnant la route départementale 902, limitant ainsi le risque d'accident.

Le projet propose une meilleure signalisation, avec un panneau lumineux programmable en amont.

Cet aménagement se fera par des feux tricolores (aménagement 5 à 10 fois moins onéreux que la construction d'un carrefour giratoire). Notre souhait reste de pouvoir réaliser ces travaux avant l'hiver prochain.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Infraroute pour l'aménagement du carrefour et à System'D pour le panneau de signalisation.

SÉCURISATION DES CAPTAGES D'EAU

REPRISE DES TRAVAUX

PRÉVUE EN 2024

Une première tranche de travaux a été réalisée en 2023 pour remplacer, en lieu et place, 465 mètres linéaires de canalisation. Des systèmes de traitement aux UV ont été installés dans les réservoirs des Loyers et de la côte d'Auran pour limiter la chloration. En 2024, et sous réserve d'obtention d'un arrêté préfectoral, ces travaux se poursuivront pour remplacer les 225 mètres linéaires restants et reprendre la canalisation aérienne traversant par deux fois l'Armancette. **Ces travaux sont nécessaires pour garantir l'alimentation en eau potable du village** avec des risques d'avalanches devenus importants sur le secteur. La commune a obtenu des financements par le biais du Fonds vert de l'Etat.

UN FUTUR RÉSEAU DE CHALEUR ?

FAVORISER LES **ÉNERGIES DURABLES**

Ce projet porté par le Syane, qui en sera l'investisseur, a pris du retard puisque nous avons dû attendre les données définitives de consommation du futur aménagement hôtelier du Centre village, qui sera l'un des principaux consommateurs de chaleur. Le réseau permettra aussi le remplacement des chaudières à fuel des bâtiments municipaux (école, espace animation, mairie), de trois copropriétés (Bionassay, Savoy et Faucigny) et probablement de quelques propriétaires privés situés sur le trajet.

Les études approfondies du Syane ont bien avancé.

La décision municipale est attendue dans le courant du mois de juin.

AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE DU HAUT BONNANT

LES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL SONT EN COURS

Pour rappel, la prise d'eau est située au niveau de Nant-Barrant, à 1443 m d'altitude, la centrale hydroélectrique est située en aval du parking de Notre-Dame de la Gorge, à 1193 m d'altitude. La puissance de la centrale est de 1 MW, de quoi alimenter l'équivalent de la consommation de toute la commune.

Les études d'impact environnemental sont en cours, elles doivent durer un an. En septembre prochain donc, un dossier sera présenté aux autorités administratives pour instruction, laquelle peut durer de 2 à 5 ans.

L'investissement est estimé à 5,5 millions d'€. Il sera porté par une société à constituer avec les deux concessionnaires à qui le projet a été attribué (GEG et PE) ; la commune sera actionnaire à hauteur de 20%.

Le risque du projet, c'est-à-dire tout le coût des études jusqu'à l'obtention des autorisations administratives, est entièrement porté par les entreprises GEG et PE.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

LES PREMIERS SECTEURS DÉJÀ POURVUS

Le déploiement de la fibre géré par le Syane se poursuit. L'exploitation et l'entretien du réseau sont ensuite confiés à la société Altitude Infra. Il semble que ce déploiement ait – enfin ! – trouvé une vitesse de croisière plus satisfaisante. Les hameaux de la rive gauche (Revenaz, Nivorin) et du nord de la commune (Tresse, Champelet, la Chapelle) sont raccordés ou en cours de raccordement. Le bas du village (proche de la RD902) devrait suivre cette fin d'année, le haut du village (la Frasse) et le Cugnon en 2025.

L'éligibilité de chaque logement à la fibre peut être testée sur un des deux sites suivants :
www.hautsavoie-fibre.fr ou <https://fibre.syane.fr>

Pour rappel, le Syane n'installe pas la fibre sur les propriétés privées. Une fois que vous êtes déclaré éligible, vous devez contacter votre opérateur (Orange, Free, SFR, BT ou les autres) qui fera le raccordement final jusqu'à votre « box ».



ENVIRONNEMENT

Rédaction : Asters-CEN74 et Service Communication de la Mairie

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL - LACS JOVET

UN MILIEU D'EXCEPTION À PRÉSERVER BIVOUAC ET BAINNADE INTERDITS AUX LACS JOVET

La montagne et les espaces protégés sont des refuges pour la biodiversité autant que des espaces de ressourcement pour les visiteurs.

Malheureusement, **la présence massive et prolongée de randonneurs et de bivouaqueurs concourt à transformer durablement ces milieux naturels**, préservés jusqu'alors. Ces dernières années, le bivouac et la baignade sont parfois devenus une finalité pour certains visiteurs. Cela génère : bruits néfastes pour la faune sauvage, source de stress et de modification des comportements ; abandons de déchets et toilettes sauvages, polluant espaces, cours d'eau et lacs ; et perturbation des habitats remarquables.

La municipalité et les équipes de la réserve naturelle ont été témoins d'un accroissement significatif de la fréquentation et du bivouac, jusqu'à atteindre des pics de près de 120 tentes sur le territoire de la réserve pour une seule et même soirée.

Pour faire perdurer un équilibre entre pratique de loisirs en montagne et préservation des écosystèmes, et afin de garantir la meilleure expérience de chacun en montagne, la commune, la Réserve naturelle des Contamines-Montjoie, les acteurs socioprofessionnels du territoire et l'État ont souhaité agir et faire évoluer la réglementation.

Sur la base de ce consensus, l'Etat a publié un nouvel arrêté préfectoral de réglementation du bivouac et de la baignade sur le secteur de Jovet.

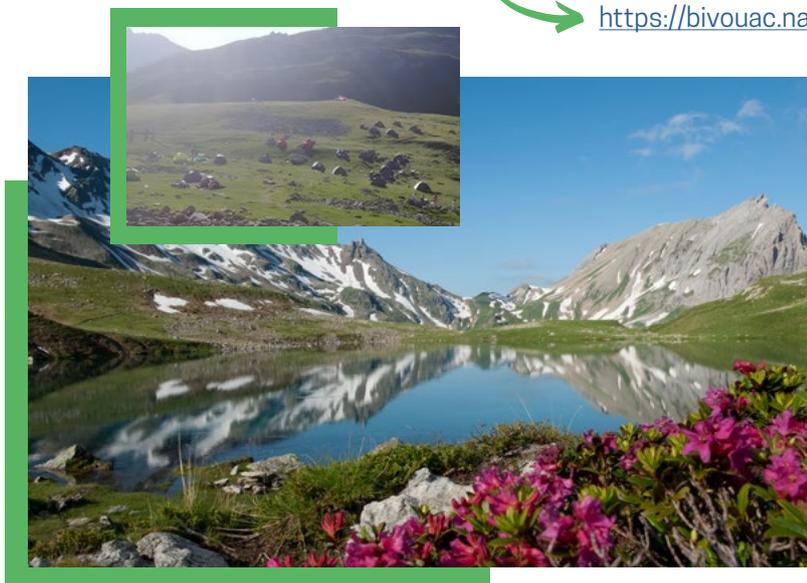
Ainsi, le bivouac aux lacs Jovet et au Plan Jovet sera strictement interdit du 1er Juillet au 31 Août 2024. La baignade sera, elle, interdite aux randonneurs et aux animaux de compagnie tout au long de l'année.

Hors Lacs Jovet et plan Jovet, le bivouac restera possible sur les deux aires autorisées de la réserve : la Giettaz et la Balme.

Pour profiter d'une nuit dans ces espaces d'exception tout en préservant les milieux, les randonneurs sont invités à utiliser un nouveau site internet dédié pour déclarer leur nuit en bivouac et s'informer sur les bonnes pratiques à adopter. Le site permettra de localiser les secteurs interdits et ceux tolérés. Ce nouveau site est, accessible grâce au Qr code ci-contre ou au lien suivant :



<https://bivouac.nature-haute-savoie.fr>



Les réservations sur ce site seront ouvertes dès la fin du mois de juin.

Pour rappel, dans les réserves naturelles de Haute-Savoie, le camping est interdit partout. Seul le bivouac est toléré et réglementé. Il autorise à installer une tente uniquement pour la durée d'une nuit, après 19h et avant 9h le lendemain.

Il sera évidemment toujours possible de réserver son emplacement de tente auprès du camping du Pontet.

Nous sommes tous responsables de la conservation de la biodiversité. Partageons nos espaces de loisir avec les espèces sauvages que ces milieux abritent !

MIEUX GÉRER NOS DÉCHETS SUR LES SENTIERS DE MONTAGNE

Les poubelles anciennement mises à disposition le long du GR5 sur le territoire de la Réserve naturelle des Contamines-Montjoie vont être supprimées afin de responsabiliser chacun sur la gestion de ses déchets en randonnée.

Régulièrement en effet, les points de collecte de déchets situés le long des sentiers sillonnant la réserve débordent. Le risque de dispersion des déchets en excès et de pollution est alors important.

Pour éviter ce phénomène, **les randonneurs seront dorénavant invités à conserver leurs déchets avec eux jusqu'aux points de collecte et de tri plus importants** conservés dans les vallées des Contamines (parking de Notre-Dame de la Gorge) et des Chapieux.

Nous espérons que ces nouvelles consignes permettront une prévention efficace de la pollution sur le territoire de la réserve naturelle et de la commune.



ÉTAT CIVIL

De janvier à avril 2024



NAISSANCES

- 7 février : **VANDECAVEYE Corentin**, fils de VANDECAVEYE Constant-Françoise et de TORCHEUX Lucie
- 16 février : **PFAENDER Noé**, fils de PFAENDER Yannick et de PERINO Marie
- 19 février : **DUNAND Gaston**, fils de DUNAND Mathias et de DUMAZ Mélanie

MARIAGES

- 6 janvier : **LAMARCHE Jean-Baptiste et FERCHICHI Linda**
- 27 janvier : **CHASSIGNET Nicolas et MURINGER Nina**
- 23 mars : **LAVIGNE Pierre et MARILLY Alix-Anne**

DÉCÈS

- 21 janvier : **LARTHEAU** veuve VILLEMIN **Huguette**, 76 ans
- 2 février : **NEGRIER Marc**, 84 ans
- 27 avril : **ALIZARD Jean-Pierre**, 74 ans





Mairie des Contamines-Montjoie

4, route de Notre-Dame de la Gorge - 74170 LES CONTAMINES-MONTJOIE
www.mairie-lescontamines.com
04 50 47 00 20